



FORMATION AUX DIPLÔMES :

➤ **DE-JEPS SPECIALITE PERFECTIONNEMENT
SPORTIF, MENTION BASKET-BALL**

➤ **DEFB**

(Diplôme d'Entraîneur Fédéral de Basket-Ball)

DOSSIER DE CANDIDATURE SESSION 2020 - 2021

**Dossier à retourner complété et accompagné de toutes les pièces demandées
par email à defb@ffbb.com
pour le 15 avril 2020 au plus tard.**

LES MODALITES DE LA FORMATION

Le diplôme d'Etat-JEPS, spécialité perfectionnement sportif, mention basket-ball - de niveau 5 - permet d'exercer légalement l'activité professionnelle d'éducateur sportif et le diplôme fédéral DEFB permet quant à lui de répondre aux obligations fédérales du statut du technicien pour officier jusqu'en NM2 ou LF2.

La formation s'appuie sur un projet professionnel permettant d'attester de la professionnalisation des stagiaires. Elle alterne entre formation théorique et apprentissages en situation professionnelle, permettant ainsi de relier les savoirs conceptuels, la rigueur méthodologique, avec les compétences et les connaissances issues des pratiques.

Lors de la saison 2020-2021, la Fédération Française de Basket-Ball met en place la même formation dans trois centres répartis sur le territoire national :

- ☞ Ile de France / Grand Est (présentiels organisés à Paris et Reims)
- ☞ Pays de la Loire (présentiels organisés à Nantes)
- ☞ Occitanie (présentiels organisés à Toulouse)

Quatre regroupements communs à toutes les sessions sont prévus pendant la formation à Voiron, à Bourges, Paris et Limoges.

Tous les centres de formation sont ouverts à tous les candidats, le recrutement étant national. Les épreuves de sélection, obligatoires et communes à tous, se dérouleront à Limoges du 25 au 28 mai 2020. Le candidat hiérarchise ses 3 vœux par ordre de préférence quant au lieu de formation. L'affectation se fera en fonction du classement des candidats et du nombre de places disponibles par centre de formation.

Calendrier

Dossier de candidature à retourner le 15 avril 2020 au plus tard

Epreuves de sélection : 25/28 mai 2020 (les candidats sont convoqués individuellement après examen de leur dossier de candidature)

Début de la formation : 29 juin 2020

Fin de la formation : 10 juillet 2021

Renseignements complémentaires : defb@ffbb.com

LES MODALITES DE SELECTION

La sélection des candidats se fait en 4 étapes, obligatoires, quels que soient le niveau et l'expérience du candidat. Ces épreuves permettent d'évaluer leur potentiel, leur volonté, leur niveau de jeu, leur capacité de travail et leur connaissance de soi.

L'évaluation se fera sur la base d'un total de 100 points.

1. Le dossier de candidature = 5 points

- ⇒ respect du délai,
- ⇒ complétude,
- ⇒ qualité des documents personnels (CV, lettre de motivation, attestations...)

2. Démonstration commentée = 40 points

- ⇒ exercice de démonstration sur demi-terrain en 3X3, qui a pour objectif de mettre en valeur les aspects technico-tactiques d'une situation (20 points),
- ⇒ oral technique permettant d'expliquer la démonstration (20 points)

3. Epreuve écrite = 20 points

- ⇒ rédiger une synthèse à partir de documents fournis,
- ⇒ le candidat fait une proposition en rapport avec la thématique.

4. Entretien professionnel = 35 points

- ⇒ connaissance de soi : qui suis-je ?
- ⇒ mon ambition, mon projet professionnel : quel entraîneur ai-je envie de devenir ? quelle faisabilité ?

A noter : les attendus pour entrer dans la formation DE-JEPS/DEFB doivent attester d'un niveau minimum de la part des candidats ; en conséquence, un total de notes inférieur ou égal à 27/100, sera éliminatoire.

❖ Les candidats n'étant pas titulaires du ou des diplômes suivants : CQP-TSBB ou BE1, option basket-ball, devront passer en complément une épreuve de pratique pédagogique.

Description de l'épreuve : tirage au sort d'un sujet qui décrit une organisation collective offensive ou défensive en basket-ball. Le candidat doit mettre en place cette organisation sur le terrain à l'aide de joueurs « cobayes ».

Durée :

- préparation de l'exposé : 15 minutes
- mise en place de la situation devant un jury : 20 minutes
- entretien avec le jury : 20 minutes.

Il faudra obtenir une note supérieure ou égale à 3 sur 5 pour pouvoir se présenter aux épreuves d'admission.

Le candidat qui obtiendra une note inférieure à 3 sur 5 sera éliminé.

❖ Pour les candidats ne pouvant fournir aucun des diplômes requis (BEES-1 option Basket-Ball, CQP-TSBB, BP-JEPS, spécialité sports collectifs, mention basket-ball) ni aucune attestation (joueur de haut niveau, joueur professionnel), il sera procédé à la vérification des exigences préalables à l'entrée en formation au moyen de :

- la présentation d'une attestation signée par le DTN de la FFBB, justifiant de votre expérience d'encadrement pendant 3 saisons sportives minimum auprès d'une ou plusieurs équipes évoluant en championnat de France, jeunes ou seniors, ou dans des équipes de niveau similaire en championnat étranger ;

ET

- la présentation d'une attestation d'une pratique minimum de trois saisons sportives au sein d'une équipe de basket-ball évoluant en compétition ;

ET

d'une épreuve orale à partir de l'analyse d'un document vidéo retraçant une séquence vidéo de match d'une durée de deux minutes au maximum relative à une compétition de basket-ball choisie parmi les championnats suivants : nationale masculine 2, nationale masculine 3, nationale féminine 2, nationale féminine 3 ou championnat de France jeunes, permettant d'apprécier les capacités du candidat à observer, analyser et établir un diagnostic en vue d'élaborer un entraînement pour un joueur de niveau national ou pour un groupe de compétiteurs évoluant dans une compétition de niveau national. La réussite à cette épreuve, organisée par la FFBB, fait l'objet d'une attestation délivrée par le DTN du basket-ball.

PIECES A RETOURNER

- ✓ Le présent dossier de candidature dûment complété
- ✓ Le règlement intérieur et les Conditions Générales de Vente de l'INFBB signés (**à télécharger et imprimer sur <http://www.ffbb.com/ffbb/infbb/techniciens/entraîneur-federal>**)
- ✓ Une lettre de motivation manuscrite expliquant votre candidature à cette formation.
- ✓ Un Curriculum Vitae détaillé.
- ✓ Un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités physiques et sportives datant de moins de 3 mois.
- ✓ 2 photos d'identité scannées
- ✓ **Pour les Français de moins de vingt-cinq ans** : une photocopie de l'attestation de recensement et du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense
- ✓ Une photocopie de l'attestation de formation aux premiers secours en cours de validité (PSC1 ou équivalents).
- ✓ Une photocopie de l'attestation d'assuré(e) social(e) en cours de validité (document à demander à votre CPAM ou à télécharger sur www.ameli-sante.fr).
- ✓ La photocopie d'une pièce d'identité valide + de 6 mois après la date d'inscription (carte d'identité recto verso, ou passeport en cours de validité, ou livret de famille, ou extrait d'acte de naissance)
N.B. : Le permis de conduire n'est pas considéré comme pièce valable.
- ✓ Une attestation d'assurance individuelle accident et responsabilité civile couvrant vos dommages personnels, vos actes durant les épreuves de sélection et, en cas d'admission, durant toute la formation.
- ✓ Un chèque de 125,00 € à l'ordre de : Fédération Française de Basket-Ball pour les frais de dossier (non remboursables).
- ✓ Un chèque de caution de 1 000,00 € à l'ordre de : Fédération Française de Basket-Ball ; celui-ci ne sera pas encaissé, sauf en cas :
 - d'absence aux entretiens de positionnement,
 - d'absence à la formation, majorée du différentiel dû (art. 4 des Conditions Générales de l'INFBB),
 - de défaut de paiement de la formation.

N.B : les chèques seront à apporter le jour des sélections

- ✓ Une photocopie de l'un des diplômes suivants + attestation:
 - brevet d'Etat d'éducateur sportif du premier degré option "basket-ball" et justifiant d'une saison en qualité d'entraîneur dans un championnat de niveau régional au minimum, attestée par le directeur technique national du basket-ball ;
 - brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité "basket-ball" et justifiant d'une saison en qualité d'entraîneur dans un championnat de niveau régional au minimum, attestée par le directeur technique national du basket-ball ;
 - brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité "activités sports collectifs", mention "basket-ball" et justifiant d'une saison en qualité d'entraîneur dans un championnat de niveau régional au minimum, attestée par le directeur technique national du basket-ball ;
 - certificat de qualification professionnelle "technicien sportif régional de basket-ball" et titulaire de l'unité d'enseignement "prévention et secours civiques de niveau 1" (PSC 1) et justifiant d'une saison en qualité d'entraîneur dans un championnat de niveau régional au minimum, attestée par le directeur technique national du basket-ball ;

brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité “ éducateur sportif ” mention “ basket-ball ” et justifiant d'une saison en qualité d'entraîneur dans un championnat de niveau régional au minimum, attestée par le directeur technique national du basket-ball ;

certificat de qualification professionnelle “ technicien sportif de basket-ball ” et titulaire de l'unité d'enseignement “ prévention et secours civiques de niveau 1 ” (PSC 1) et justifiant d'une saison en qualité d'entraîneur dans un championnat de niveau régional au minimum, attestée par le directeur technique national du basket-ball

ou

une attestation du DTN de la FFBB précisant que vous avez été joueur (ou joueuse) professionnel(le) ayant évolué au minimum pendant trois saisons sportives au sein des deux plus hauts niveaux de compétition en France ou à l'étranger ;

une attestation du DTN de la FFBB précisant que vous avez été sportif/sportive de haut niveau en basket-ball, inscrit(e) ou ayant été inscrit(e) sur la liste ministérielle mentionnée à l'article L. 221-2 du code du sport.

▪ **Identification du candidat**

Nom :

Prénom :

Nom de jeune fille :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse :

.....

Tél : Email :

▪ **Niveau d'études et de diplômes**

diplôme sportif le plus élevé obtenu (+ année d'obtention) ou niveau d'études atteint	diplôme non sportif le plus élevé obtenu (+ année d'obtention) ou niveau d'études atteint

▪ **Situation au regard de l'emploi**

- ✓ fonction actuelle :
-
- ✓ salarié(e) ;
 - CDI,
 - CDD jusqu'au :
 - contrat de professionnalisation
 - contrat d'apprentissage
 - entraîneur bénévole
 - demandeur d'emploi

	Nom complet	Président (nom, prénom, téléphone, adresse email)	Contact* (nom, prénom, téléphone, adresse email)
Structure employeur			
Structure pour le stage (si différente de l'employeur)			

* **N.B** : les factures seront adressées par email à l'adresse indiquées ci-dessus, sauf en cas de facturation à l'OPCO.

■ **Alternance en structure**

L'organisation de la formation prévoit des enseignements théoriques (en centre de formation et à distance = 700 heures) et des enseignements pratiques (500 heures) ; une bonne articulation entre ces deux périodes est un gage de réussite pour le stagiaire. Celui-ci devient un véritable acteur de son propre parcours, appliquant les savoirs théoriques dans son contexte professionnel ; les représentants de la structure d'accueil (dirigeants, entraîneurs, tuteur) doivent l'être également, permettant ainsi d'établir un lien fort entre la structure et les responsables pédagogiques de l'Organisme de Formation. Ce lien est l'une des clés de la réussite de cette formation.

Dans cet objectif, le/la responsable de la structure dans laquelle le stagiaire fera le stage pratique rédigera ci-dessous (une page maximum) clairement comment pourront s'organiser ces moments d'alternance et avec quelle(s) équipe(s) (division, féminine/masculine, projet du club, tuteur...) :

Prénom / Nom / Qualité / Numéro de téléphone du dirigeant ayant rédigé le texte ci-dessus :

.....
.....

Je soussigné(e) M./Mme

Président du club :

déclare avoir pris connaissance du Règlement intérieur et des conditions générales de vente de l'INFBB et m'engage à mettre tout en œuvre pour que M./Mme

Puisse :

participer à l'ensemble des regroupements, selon le calendrier proposé par l'organisme de formation et quelles qu'en soient les dates et le lieu ;

effectuer son stage en structure d'une durée minimale de 500 heures dans les meilleures conditions possibles.

Fait le : A :

ENGAGEMENT FINANCIER

- **Frais de dossier** = 125 € TTC (non remboursables)
- **Frais pédagogiques*** :
 - 8000 € HT / 9600 € TTC
 - stagiaire finançant personnellement la formation : nous contacter : defb@ffbb.com
- **Frais annexes** : déplacements, hébergements, restauration à la charge des structures et/ou des stagiaires.

* La qualification visée par cette formation étant un Diplôme d'Etat – DE-JEPS, spécialité perfectionnement sportif, mention basket-ball de niveau 5 et délivré par la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports d'Ile de France, il est inscrit au Registre National de la Certification Professionnelle (RNCP).

Cela permet une prise en charge financière, pour les stagiaires salariés, par l'OPCO (opérateur de compétences), soit l'AFDAS pour la branche sport (<https://www.afdas.com/entreprises/services/financements>)

Les dispositifs mobilisables sont les suivants :

- plan de développement des compétences,
- promotion par alternance (Pro A),
- contrat de professionnalisation,
- contrat d'apprentissage.

A titre individuel, le stagiaire peut mobiliser les crédits accumulés sur son compte personnel de formation (CPF) (www.moncompteformation.gouv.fr)

Cette formation peut également être financée sur les fonds propres de la structure ou bien en co-financement avec le stagiaire.

Je soussigné(e) M./Mme

Président du club :

atteste sur l'honneur avoir pris connaissance des conditions financières et m'engage à mettre tout en œuvre pour trouver un financement auprès d'un organisme ou bien à régler la formation avec les fonds propres de la structure.

Fait le : A :

ENGAGEMENT DU CANDIDAT et CHOIX DU LIEU DE FORMATION

Je soussigné(e) M./Mme

Candidat(e) à l'entrée en formation DEFB/DE-JEPS mention basketball – session 2020/2021, atteste sur l'honneur:

- que les renseignements fournis dans mon dossier d'inscription sont sincères et véritables.
La loi rend passible d'amende et d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (articles 313-1, 313-3, 433-19, 441-1 et 441-7 du code pénal) ;
- avoir pris connaissance des modalités de sélection et d'organisation de la formation.

Vœux pour le lieu de formation : cocher de 1 (choix préféré) à 3 (dernier choix) :

	Ile de France / Grand Est	Pays de la Loire	Occitanie
choix N°1			
choix N°2			
choix N°3			

Fait le : A :

A noter : le candidat aura un délai de 48 heures à réception des résultats et des affectations pour se désister de la formation.

Autorisation de tournage et de diffusion

Je soussigné(e) M. / Mme/ Melle (*ayer la mention inutile*) :

Déclare avoir pris connaissance des informations mentionnées ci-dessous :

A cette occasion, la Fédération Française de Basketball (**ci-après dénommée « le Cessionnaire »**) souhaite procéder à des prises de photos et enregistrements audio-vidéos de la séquence,
Ci-après « les Photos » et « le Film »,

AUTORISATION DE REPRODUCTION ET DE DIFFUSION DE L'IMAGE

Article 1 : Autorisation de reproduction de l'image

Je reconnais être informé(e) et accepte que les enregistrements audio-vidéos et les photos prises au cours de la formation, reproduisent l'image de ma personne et enregistrent mon discours de quelque manière que ce soit et à tout moment lors de ma participation à la formation.

Article 2 : Diffusion de l'image

Je suis informé(e) et accepte que les enregistrements audio-vidéos et les photos prises lors de la formation, dans lequel l'image de ma personne et mon discours apparaîtraient soient diffusés et exploités à titre commercial et non commercial sur différents supports notamment support papier (brochures, catalogues, livres et revues), électronique, numérique, CD-ROM et DVD, ainsi que sur le Site Web de la Fédération Française de Basketball.

En ce sens, j'autorise la Fédération Française de Basket-Ball, notamment par l'intermédiaire du Pôle Formation, à reproduire, représenter, modifier, adapter, d'une manière qui ne dénaturerait pas l'image de ma personne ainsi que mon discours, et à communiquer au public, l'image de ma personne et mon discours, ensemble ou séparément, en tout ou partie, en toutes langues, sur tous supports connus ou inconnus à ce jour, par tous moyens et par tous procédés, connus ou inconnus à ce jour et sur tous réseaux dont le réseau mondial Internet ou tous autres moyens connus à ce jour ou à découvrir, et qu'elle qu'en soit la destination notamment publicitaire et/ou promotionnelle.

Aussi, j'autorise la Fédération Française de Basketball à utiliser dans le monde entier, à titre gratuit, pour une durée de 15 (quinze) ans à compter de la signature de la présente autorisation, directement ou par l'intermédiaire d'un tiers autorisé par la Fédération Française de Basketball, les captations de l'image de ma personne et de mon discours qui sont enregistrés dans les enregistrements audio-vidéos et Photos prises lors de la formation.

Cette autorisation est donnée sans limitation du nombre des reproductions et/ou représentations des images de ma personne et de mon discours enregistrées dans les enregistrements audio-vidéos et des photos.

La présente autorisation est consentie à titre gratuit à la Fédération Française de Basketball. Je reconnais d'ores et déjà être informé(e) et accepter que la décision de diffuser et d'exploiter ou non mon image et mon discours sera laissée à la discrétion du Pôle formation qui ne prend à mon égard et à ce titre aucun engagement d'exploitation en tout ou partie des enregistrements audio-vidéos et Photos.

Article 3 – Responsabilité de la Fédération Française de Basketball

La Fédération Française de Basketball a une obligation de moyens envers le cédant pour empêcher des utilisations frauduleuses des enregistrements audio-vidéos et Film qui seraient faites par des tiers.

J'accepte donc le risque lié à la mise en ligne des enregistrements audio-vidéos et des Photos prises contenant des images de ma personne ainsi que mon discours.

Article 4 – Données personnelles

L'image de ma personne ainsi que tout donnée pouvant m'identifier de façon directe ou indirecte contenue dans les enregistrements audio-vidéos et les Photos relèvent des données à caractère personnel me concernant. A ce titre, je suis informé(e) que, conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui me concernent. Si je souhaite exercer ce droit et obtenir communication des informations me concernant, je pourrai m'adresser par courrier au Pôle formation et emploi de la Fédération Française de basketball.

Le/...../.....

Bon pour accord, suivi de la mention « lu et approuvé »